

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE L'ARRONDISSEMENT 5 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1 Contexte du rapport	3
1.2 Objectifs	3
1.3 Méthodologie	4
1. aperçu sur l'Arrondissement N°5	6
2. État des lieux des équipements	10
2.1 Les équipements d'infrastructure	10
2.2 Les équipements de superstructure	11
3. Le forum participatif	19
3.1 Diagnostic participatif : volet CDS	19
3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE	22
Conclusion.....	24

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

L'Arrondissement 5 occupe une position stratégique dans la dynamique urbaine de Ouagadougou. Il se caractérise par une urbanisation ancienne, un tissu résidentiel dense et une concentration d'activités économiques et socioculturelles qui en font un espace structurant pour la vie quotidienne des habitants. Marqué par la coexistence de quartiers planifiés et d'espaces en mutation, le territoire présente des contrastes importants en matière d'équipements, d'accès aux services et d'état des infrastructures.

Les pressions foncières, l'augmentation progressive de la population et l'intensification des mobilités entraînent de nouveaux besoins en termes de gouvernance locale, de services publics et d'aménagement. L'arrondissement joue également un rôle important dans la structuration des centralités secondaires, notamment à travers ses marchés, ses infrastructures administratives, ses équipements sociaux et ses pôles économiques émergents.

L'élaboration du présent rapport s'inscrit dans le cadre du processus de formulation de la Stratégie de Développement Urbain (CDS) du Grand Ouaga, qui vise à doter l'agglomération d'outils de planification intégrés, cohérents et prospectifs. À ce titre, le document contribue à la dynamique d'harmonisation et de structuration des analyses territoriales initiée par la Commune de Ouagadougou. Il propose une lecture complète et analytique de l'arrondissement, en articulant les dynamiques locales avec les orientations stratégiques retenues pour l'ensemble du Grand Ouaga. Cette approche permet d'éclairer les choix d'aménagement, de préciser les enjeux prioritaires et de mettre en perspective les potentialités, les contraintes et les trajectoires de développement propres au territoire.

1.2 Objectifs

Établir un diagnostic complet, fiable et territorialement nuancé de l'ensemble des infrastructures et équipements de l'Arrondissement 5, afin d'appuyer la planification stratégique, la programmation des actions prioritaires et l'amélioration de l'offre de services urbains au bénéfice des populations.

1.2.1 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

❖ Comprendre la dynamique territoriale de l'arrondissement

- Analyser les évolutions spatiales, démographiques et socio-économiques qui structurent le territoire.
- Identifier les zones de pression urbaine, de déficit d'équipements ou de fragilités structurelles.

- Mettre en lumière les contrastes entre quartiers anciens, lotissements récents, zones en transition et espaces résiduels.

❖ **Dresser un inventaire exhaustif des équipements**

- Localiser, catégoriser et caractériser l'ensemble des équipements d'infrastructure (voirie, eau, assainissement, énergie).
- Analyser les équipements de superstructure : santé, éducation, lieux de culte, équipements marchands, infrastructures culturelles, sportives, touristiques, espaces verts et installations administratives.
- Évaluer la fonctionnalité, l'accessibilité et l'état physique de chaque sous-secteur d'équipement.

❖ **Identifier les besoins prioritaires et les déséquilibres territoriaux**

- Repérer les zones sous-dotées en infrastructures et celles nécessitant des interventions urgentes.
- Identifier les enjeux majeurs en matière d'inclusion, de sécurité, de mobilité, de résilience climatique et d'accès équitable aux services.
- Détecter les obstacles liés à l'entretien des équipements, à la qualité des voies d'accès, à la disponibilité des services essentiels et à la gestion locale.

1.3 Méthodologie

Le diagnostic territorial de l'Arrondissement 5 a été réalisé conformément à la méthodologie du CDS, qui repose sur une approche intégrée, participative et pluridisciplinaire. Il vise à garantir l'harmonisation des analyses réalisées dans l'ensemble du territoire du Grand Ouaga.

1.3.1 Sources et mobilisation des données

Les données utilisées proviennent :

- Des inventaires d'équipements et d'infrastructures disponibles ;
- Des documents de planification déjà produits au niveau local ;
- Des données territoriales structurées (population, services, infrastructures, équipements) ;
- Des informations institutionnelles pertinentes.

Ces différentes sources ont été croisées afin d'assurer la cohérence et la fiabilité des informations présentées

1.3.2 Processus d'analyse

L'analyse s'est appuyée sur trois lectures complémentaires :

- Elle consiste à analyser le milieu naturel, l'occupation du sol, la structure urbaine, les contraintes environnementales et les problématiques d'aménagement.

1.3.3 Lecture socio-économique

- Elle porte sur la population, les activités économiques, les infrastructures sociales, l'accès aux services de base et les dynamiques communautaires

1.3.4 Lecture prospective

Cette étape met en évidence les vulnérabilités structurelles, les opportunités d'aménagement, les priorités de développement et les enjeux stratégiques pour l'avenir.

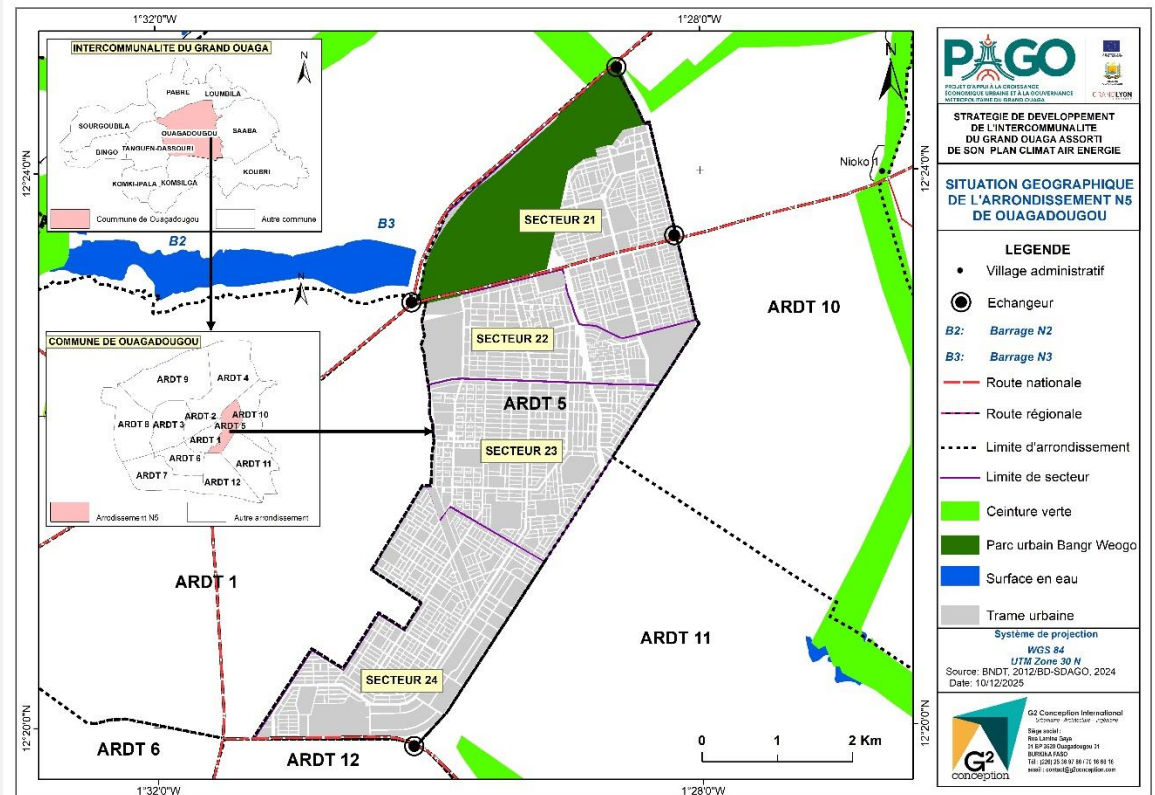
1. APERÇU SUR L'ARRONDISSEMENT N°5

Création : L'arrondissement n°05 de Ouagadougou est issu du redécoupage administratif opéré par la loi n°066-2009/AN du 22 décembre 2009 portant création de communes et détermination de leurs chefs-lieux. Il fait, à ce titre, partie des douze arrondissements que compte la Commune de Ouagadougou.

Situation géographique et limites :

Situé dans la partie Est de la Commune de Ouagadougou. Il se situe en péri centrale du centre-ville et occupe un espace charnière entre la ville consolidée et les communes rurales limitrophes.

- Au Nord : Arrondissements n°4 la Commune de Ouagadougou ;
- Au Sud : l'arrondissement 12 ;
- À l'Est : Arrondissements n°11
- À l'Ouest : l'arrondissement 1.



Superficie : **21,40 km²**/ Population : 129 984 habitants (RGPH 2019)

Composition de la population : Hommes : 63 766 et Femmes : 66 218

Poids dans Ouagadougou : 5,4 % de la population communale

Rapport de masculinité : 96,3

Relief : Relief de type pénéplaine faiblement ondulée, typique du plateau de Ouagadougou

Climat :

- Climat soudano-sahélien, marqué par :
- Une longue saison sèche,
- Une saison pluvieuse de juin à octobre,
- Des températures oscillantes entre 18 °C et 42 °C

Hydrographie : L'arrondissement 5 ne possède pas de cours d'eau permanents. Cependant, le territoire est traversé par plusieurs bas-fonds et zones de ruissellement, principalement dans les secteurs 23 et 24. Ces dépressions jouent un rôle important dans la gestion des eaux pluviales mais peuvent devenir des points de stagnation en l'absence d'ouvrages adéquats d'assainissement.

Activités économiques :

L'économie locale de l'arrondissement 5 repose principalement sur :

- Le commerce de détail, structuré autour de petites boutiques, kiosques, yaaré et points de vente informels ;
- La transformation artisanale et les services (mécanique, menuiserie, coiffure, couture, réparation de matériel, restauration de rue) ;
- Les activités agricoles périurbaines résiduelles, concentrées dans les franges des secteurs 23 et 24, où persistent des cultures maraîchères et de petits élevages familiaux ;
- Les services privés, en pleine expansion dans les quartiers lotis (cybers, transfert d'argent, ateliers, cabinets de soins, établissements privés d'enseignement).

L'arrondissement constitue ainsi un pôle économique mixte, combinant activités traditionnelles, services modernes et micro-entrepreneuriat urbain.

Equipements marchands :

L'arrondissement 5 dispose de plusieurs infrastructures marchandes qui structurent les échanges locaux :

- Marchés et yaars de proximité, implantés principalement dans les secteurs 23 et 24 ;

- Boutiques et commerces de quartier répartis de manière diffuse dans l'ensemble de l'arrondissement ;
- Points de vente spécialisés (alimentation, produits agricoles, pièces mécaniques, services divers).

Routes :

Le réseau viaire combine :

- Des axes bitumés structurants permettant la circulation vers les arrondissements centraux,
- Des voies secondaires en terre dont l'état varie de moyen à dégradé selon les secteurs

Educatif :

Plus d'une centaine d'équipements éducatifs sont recensés dans l'arrondissement 5.

Santé :

L'arrondissement 5 dispose de 57 infrastructures sanitaires, majoritairement privées, comprenant des CSPS (secteurs 21, Dassagho et Wemtenga), plusieurs cliniques et cabinets médicaux et dentaires, des centres médicaux spécialisés, ainsi qu'un maillage dense de pharmacies et parapharmacies réparties entre Wemtenga, Dagnoen, 1200 Logements, Zogona, Zone du Bois, Silmisin, Kalgodin, La Zad et Wayalghin.

Hôtellerie :

Les infrastructures d'hébergement sont nombreuses et variées, majoritairement de statut privé :

- Auberges :
 - Auberge Nong Taaba (Wemtenga)
 - Auberge des 1200 Logements
 - Auberge La Pyramide (Wayalghin)
 - Auberge Boulgou (Wemtenga)
 - Auberge Le Nouveau (Zone du Bois)
- Hôtels :
 - Hôtel Zamdogo (Zogona)
 - Hôtel Yilmdé (Dassagho)
 - Hôtel Résidence Amin (Silmisin)

- Hôtel Karité Bleu (Zone du Bois)
- Royal Beach Hôtel (Dassasgho)
- Résidence Les Merveilles (Wayalghin)
- Hôtels NÔMSGRE de la ZAD

Lieux touristiques : Quelques infrastructures jouent un rôle central dans la vie culturelle :

- Musée National du Burkina Faso (Wemtenga) – institution majeure
- Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) (Silmisin)
- Canal de Wemtenga – espace à forte valeur symbolique
- Passerelle de la Gare de l'Est (Wayalghin)
- Échangeur du Nord – route de Ziniaré

Espaces de loisirs : un réseau significatif d'infrastructures sportives et socio-culturelles, totalisant 16 équipements sportifs et 6 équipements socio-culturels / de loisirs d'après la base PAGO.

Ces équipements se répartissent principalement entre les quartiers :

- Wemtenga,
- 1200 logements,
- Dagnoen,
- Dassagho,
- Zone du Bois,
- Kalgodin,
- La ZAD,
- Wayalghin.

Ce maillage soutient la pratique sportive, l'animation culturelle, la cohésion sociale, ainsi que les activités des jeunes.

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

L'Arrondissement 5 est doté d'un réseau viaire dense, composé à la fois de routes bitumées, de voies latéritiques et de dessertes secondaires. Les quartiers tels que Wemtenga, Zogona, Dassasgho, Wayalghin, Zone du Bois, La ZAD, Silmisin et 1200 Logements bénéficient de la présence d'axes structurants connectés aux grands boulevards de la ville.

Les infrastructures majeures comprennent notamment :

- L'Échangeur du Nord, situé entre Zogona et la Zone du Bois, véritable nœud stratégique reliant l'arrondissement aux zones périphériques (route de Ziniaré).
- Le Grand Pont du canal Anayele, infrastructure de franchissement clé améliorant la mobilité inter quartier.
- Ronds-points structurants :
 - Rond-point de Wemtenga
 - Rond-point de Dassasgho
 - Rond-point Burkina
 - Rond-point des 1200 logements

Ces ouvrages facilitent la circulation, organisent les flux et contribuent à la fluidité des déplacements.

2.1.2 Eau et Assainissement

L'accès à l'eau potable est globalement assuré dans l'arrondissement grâce :

- Au réseau ONEA,
- Aux borne-fontaine et branchements individuels,
- À une présence relativement homogène des points d'eau dans les quartiers.

Les zones fortement urbanisées (Zone du Bois, Wayalghin, Wemtenga, Dassagho) disposent d'une bonne couverture en adductions d'eau.

Cependant, certaines zones périphériques comme Silmisin, Zogona périphérique, Kalgodin connaissent encore :

- Des interruptions de service,
- Une pression d'eau faible,
- Une insuffisance de points d'eau publics.

Le réseau d'assainissement de l'arrondissement repose principalement sur :

- Les ouvrages individuels (latrines améliorées, fosses septiques),
- Les caniveaux ouverts,
- La présence du canal secondaire Anayeke qui constitue un collecteur majeur des eaux pluviales,
- Ainsi que le site d'hygiénisation Ecosan du secteur 21, infrastructure clé pour la gestion écologique des déchets humains.

2.1.3 Énergie

L'arrondissement présente un taux élevé d'accès à l'énergie électrique, porté par la présence :

- De la Centrale thermique de Kossodo, proche de la zone du bois,
- De nombreux transformateurs de quartier,
- D'un réseau de distribution étendu couvrant la majorité des secteurs.
- Les quartiers tels que Wemtenga, Dassasgho, 1200 logements, Wayalghin, Zone du Bois sont bien desservis.

2.2 Les équipements de superstructure

2.2.1 Équipements sanitaires

L'arrondissement 5 présente une offre sanitaire particulièrement dense et diversifiée, totalisant 57 infrastructures sanitaires. Cette concentration est liée à la forte urbanisation de zones telles que Wemtenga, Dagnoen, 1200 Logements, Zone du Bois, Zogona, Dassasgho, Silmisin et Kalgodin, qui abritent une population importante et disposent d'un tissu socio-économique très actif. L'offre globale combine :

- Des formations sanitaires publiques (CSPS et centres de santé de proximité),
- Des cliniques privées,
- Des cabinets médicaux spécialisés,
- Des cabinets infirmiers,
- Des centres dentaires,

- Des centres biomédicaux,
- Des pharmacies et parapharmacies,
- Des services paramédicaux et de bien-être (diététique, phytothérapie, soins alternatifs),
- Et quelques structures vétérinaires.

L'arrondissement se positionne ainsi comme un pôle sanitaire majeur au sein de la commune de Ouagadougou.

Répartition par type d'infrastructures

Formations sanitaires publiques

On dénombre **3 CSPS** publics pleinement opérationnels :

- CSPS du secteur 21 (Wayalghin)
- CSPS de Dassagho
- CSPS de Wemtenga

Ces structures assurent les soins primaires (consultations, vaccinations, petite chirurgie, suivi materno-infantile).

Elles constituent les piliers du service public de santé dans l'arrondissement.

Cliniques privées

L'arrondissement compte une forte concentration de cliniques privées, dont :

- Clinique RAMA (Wemtenga)
- Clinique Médicale les Opportunités (Dassagho – publique/privée selon mission)
- Clinique Moussa Koné (1200 Logements)
- Clinique Cardiologique de Zogona
- Clinique Fimba (Zone du Bois)
- Clinique Frany (Zone du Bois)
- Clinique Médicale Yati (Kalgodin)
- Clinique Camadie (Dassagho)
- Nouvelle clinique du centre de Ouagadougou (Wayalghin)

Ces cliniques offrent des services plus spécialisés (cardiologie, imagerie, urgences, gynécologie, médecine générale, analyses biomédicales, etc.).

Cabinets médicaux

Plusieurs cabinets médicaux privés complètent l'offre :

- Centre Médical Saint François de Salle (Dagnoen)
- Cabinet médical de santé oculaire (Dagnoen)
- Cabinet médical de pédiatrie (Zogona)
- Centre Médical Sœur Fille de Saint Camille (Dassagho)
- Cabinet de soins dentaires (Zone du Bois)
- Cabinet dentaire de Zogona
- Cabinet de soins infirmiers Paam Lafia (Wemtenga)
- Cabinet de soins infirmiers Yane (Zone du Bois)
- Cabinet de soins Malemou (Zone du Bois)

Ils assurent des soins de proximité et des consultations spécialisées.

Pharmacies, parapharmacies et centre optique

Les **pharmacies** constituent l'un des réseaux les plus fournis :

- Pharmacie le Jourdain (Wemtenga)
- Pharmacie Sainte Trinité (Wemtenga)
- Pharmacie Wend Kuuni (Wemtenga)
- Pharmacie Fraternité (Zone du Bois)
- Pharmacie Teranga (Zone du Bois)
- Pharmacie EMADI (Kalgodin)
- Pharmacie KATRA (Kalgodin)
- Pharmacie Saint Lazare (1200 Logements)
- Pharmacie Taoko (Dassasgho)
- Pharmacie Saint Camille (Zogona)
- Pharmacie 1200 Logements
- Pharmacie Flayiri (La ZAD)
- Centre Optique AGIR (Zogona)
- Parapharmacie Mel's (Wemtenga)

Ce maillage contribue à l'accessibilité aux médicaments.

Répartition spatiale

Les infrastructures se répartissent ainsi :

- Wemtenga (Secteur 23) : zone la plus équipée, forte concentration de cliniques, cabinets infirmiers, pharmacies et CSPS.
- Dagnoen : plusieurs cabinets médicaux, centre ophtalmologique, dispensaire Ampo.
- Zone du Bois (Secteur 21) : pôle de cliniques privées, pharmacies, centres dentaires.
- Zogona : cliniques spécialisées (cardiologie), cabinets dentaires, pharmacie Saint Camille.
- 1200 Logements : cliniques privées, pharmacies, services infirmiers.
- Silmisin / Kalgodin / Kalgonden : offre mixte (pharmacies, cliniques, unités biomédicales).
- Dassasgho / Wayalghin : CSPS et plusieurs cabinets privés.

2.2.2 Équipements éducatifs

L'arrondissement 5 dispose d'un maillage très dense d'infrastructures préscolaires et primaires, publiques et privées :

Écoles primaires publiques réparties dans tous les secteurs :

- Wemtenga A, B, C et l'école publique de Dassasgho D ;
- Écoles publiques de Kalgodin A, B, C, D et Delwendé A ;
- Écoles publiques de Silmisin (Koamba Lankoandé A, école primaire publique Mixte Saint Joseph, etc.) ;
- Écoles publiques de Zogona (Zogona A, écoles zone du bois) ;
- Écoles publiques de Wayalghin (wayalghin C, wayalghin F, guinkouma annexe) ;
- Écoles publiques de Dag-Noën A, B, C, Dog-Noën C, écoles publiques de 1200 logements, etc.

Un réseau important d'écoles privées et de complexes scolaires :

- Établissements confessionnels (Évangéliques, Franco-arabes, catholiques : École Franco Arabe Nouroul Islam de Toyibin, Nouroul Iman de Silmisin, Groupe scolaire Wend-Panga, Groupe scolaire Azimut, complexe scolaire Bangré, complexe scolaire petit Hélène, Groupe scolaire Éphata, etc.) ;
- Nombreuses écoles maternelles, crèches et centres d'éveil : Crèche Lucienne Kaboré de Zogona, Crèche maternelle privée La Grâce Divine, Grâce maternelle de Signooghin,

centre d'éveil et d'éducation préscolaire public Minnipaasgo, crèche maternelle Andal School, Jardin des vertueux, Le Petit Monde de Kalgodin, Sherikidz, etc.

Établissements secondaires (collèges et lycées)

On recense présence d'un nombre élevé de collèges et lycées publics et privés, qui confèrent à l'arrondissement 5 un rôle de pôle éducatif majeur :

- Collèges et CEG publics :
 - CEG de Wemtenga ;
 - CEG de Wayalghin ;
 - Lycées et CEG publics de Dassasgho, de 1200 logements, de la ZAD, etc. (ex. Écoles Dassasgho A, collège/lycée public de 1200 logements).

Lycées et collèges privés :

- Lycée privé Wend'Ougna Pierre Kaboré de Kalgoden ;
- Lycée privé La Vision (Wayalghin) ;
- Lycée privé du Réveil du 1200 logements ;
- Juvénat Saint Camille (Dagnoen) et Juvénal Fille Saint Camille ;
- Lycée privé Espoir du Faso, Lycée privé Le Petit Poucet, Lycée privé technique Jean Paul II, Lycée privé le Petit Poucet de 1200 logements, Lycée privé le Petit Poucet / Petit Poucet, etc.
- Plusieurs groupes scolaires intégrant primaire–collège–lycée (Groupe scolaire Wend-Panga, Bangré, Azimut, Emmanuel, Évangélique Emmanuel, etc.).

Cet ensemble traduit une offre secondaire diversifiée, avec des établissements généraux, techniques et confessionnels, qui accueillent non seulement les élèves de l'arrondissement 5 mais aussi ceux des arrondissements voisins.

Établissements secondaires (collèges et lycées)

On recense également la présence d'un nombre élevé de collèges et lycées publics et privés, qui confèrent à l'arrondissement 5 un rôle de pôle éducatif majeur :

Collèges et CEG publics :

- CEG de Wemtenga ;
- CEG de Wayalghin ;

- Lycées et CEG publics de Dassasgho, de 1200 logements, de la ZAD, etc. (ex. Écoles Dassasgho A, collège/lycée public de 1200 logements).
- Lycées et collèges privés :
 - Lycée privé Wend'Ougna Pierre Kaboré de Kalgoden ;
 - Lycée privé La Vision (Wayalghin) ;
 - Lycée privé du Réveil du 1200 logements ;
 - Juvénat Saint Camille (Dagnoen) et Juvénal Fille Saint Camille ;
 - Lycée privé Espoir du Faso, Lycée privé Le Petit Poucet, Lycée privé technique Jean Paul II, Lycée privé le Petit Poucet de 1200 logements, Lycée privé le Petit Poucet / Petit Poucet, etc.

Plusieurs groupes scolaires intégrant primaire–collège–lycée (Groupe scolaire Wend-Panga, Bangré, Azimut, Emmanuel, Évangélique Emmanuel, etc.).

2.2.3 Équipements marchands

L'Arrondissement 5 dispose d'un tissu marchand diversifié, structuré autour de marchés formels, d'espaces commerciaux secondaires et d'un ensemble d'activités économiques de proximité. Les principaux espaces marchands se concentrent dans les quartiers les plus urbanisés :

- Marché de Wemtenga, l'un des pôles commerciaux les plus actifs, orienté vers les produits de consommation courante ;
 - Marché de Dassasgho, réputé pour les produits alimentaires, les services de restauration et les activités artisanales ;
 - Marché de Zogona, bénéficiant d'une forte fréquentation due à sa proximité avec les infrastructures culturelles et sportives ;
- Marché des 1200 logements, structuré autour de petits commerces et d'unités de services.

2.2.4 Équipements culturels

L'Arrondissement 5 présente un patrimoine culturel important, intégrant à la fois des équipements de diffusion, des espaces artistiques et des infrastructures destinées aux manifestations culturelles.

Infrastructures culturelles majeures

Parmi les équipements recensés, on note :

- Le Musée National du Burkina Faso (Wemtenga), site culturel stratégique d'envergure nationale ;
- L'Espace Gambidi de Dassasgho, infrastructure emblématique de formation et diffusion artistique ;
- Le Théâtre de la fraternité (Dassasgho) ;
- Le Centre de collecte et de tri de Wayalghin, utilisé pour des activités culturelles locales ;
- La Maison de la Femme de Wemtenga, servant régulièrement de cadre à des activités socio-culturelles.

2.2.5 Équipements sportifs

L'Arrondissement 5 possède un ensemble d'infrastructures sportives variées répondant aux besoins de populations jeunes et actives.

❖ Infrastructures sportives structurantes

- Centre Sportif Jean Simporé (1200 logements) : complexe majeur de l'arrondissement.
- Direction des activités sportives de Zogona (secteur 22).
- Maison du sport de Kalgodin (terrain de sport, terrain de basketball).
- Pôle sportif de Wayalghin, comprenant terrains pluridisciplinaires.

❖ Terrains de sport de proximité

Équipements répertoriés dans plusieurs secteurs :

- Terrain de football de Dagnoen,
- Terrain de zone du bois,
- Terrain de Dassasgho,
- Terrain de sport de Kalgodin,
- Espace réservé au sport des 1200 logements.

❖ Équipements socio-sportifs complémentaires

- Espaces de loisirs dans les quartiers d'habitation.
- Initiatives communautaires sportives (clubs privés, salles de gym)

2.2.6 Équipements touristiques

L'arrondissement dispose d'un potentiel touristique important, principalement axé sur le tourisme culturel, écologique et de loisirs urbains.

❖ Sites touristiques majeurs

- Parc Urbain Bangré Weogo, l'un des plus grands parcs naturels urbains d'Afrique de l'Ouest ;
- Le Musée National du Burkina ;
- Le SIAO (Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou) : infrastructure à renommée internationale ;
- L'Échangeur du Nord, devenu un symbole visuel du Grand Ouaga.

2.2.7 Equipements Administratifs

L'arrondissement concentre plusieurs structures administratives d'importance locale, régionale et nationale.

❖ Services déconcentrés de l'État

- Direction des Moyens Généraux (présente dans l'arrondissement),
- CAMEG (La ZAD),
- SONABEL – Centrale thermique de Kossodo (influence spatiale directe),
- Inspection de la CEB,
- Centre national de veille météorologique de Silmisin,
- Direction régionale de l'éducation préscolaire et primaire (Koulweguin, limitrophe mais influente).

❖ Infrastructures administratives locales

- Mairie d'arrondissement 5 (La ZAD),
- Centre d'état civil,
- Poste SONAPOST de Zone du Bois,
- Cité universitaire de Kossodo,
- Centres de support social,
- Instituts scientifiques et de recherche (ISS de Somgandé – zone d'influence).

❖ Centres communautaires

- Maisons de jeunes,
- Espaces publics polyvalents,
- Centres sociaux de quartier,
- Structures associatives locales.

3. LE FORUM PARTICIPATIF

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu le 16 octobre 2025 à la salle de fêtes de la mairie de l'**Arrondissement 5**. La séance a commencé à 12h 00mn avec la participation de 26 personnes représentant les différentes couches sociales de la commune.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de monsieur le PDS de la commune ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants ;

3.1 Diagnostic participatif : volet CDS

Volet CDS	
Domaine	Problèmes
Environnement	- Absence de canaux d'évacuation des eaux ; - Insuffisance d'infrastructures d'assainissement ; - Absence de collecteurs d'ordures (transformation du cimetière de TOYIBIN en dépotoir) ; - Problème lié à la gestion et à la collecte des déchets ; - Insuffisance d'éclairage public ; - Insuffisances des associations et structures spécialisé dans la collecte des déchets ; - Insuffisance de signalisation ; - Insuffisance de centres de collectes des déchets ménagers ; - La pollution et le jet de déchet des canaux d'évacuation des eaux ; - Une prolifération des décharges sauvages ; - Une dégradation de la voirie due au prélèvement illégal d'agrégats ; - L'accaparement et l'utilisation des espaces verts à d'autres fins ; - Mauvaise gestion des espaces verts ; - Le changement de destination d'espaces dédiés aux cultes ; - Insuffisance de toilettes publiques ; - La divagation des animaux ;

	- L'incivisme.
Économie	- Insuffisance de centre commercial ; - Insuffisance de marchés structurer et aménager ; - Difficulté dans le recouvrement fiscale ; - Faible occupation des espaces aménagés (marchés) du fait de la Prolifération des marchés dans les quartiers ; - Occupation anarchique de la voirie par les commerces - Baisse de l'activité économique du fait des délestages.
Sociale, culture et démographie	- La consommation des stupéfiants (drogue, les alcools frelatés) ; - L'insécurité et le banditisme ; - Un vieillissement de la population ; - Une dépravation des mœurs (accroissement des maquis, des maisons closes...) ; - Prolifération des débits de boissons et des nuisances (sources de baisse de rendement en milieu scolaire ; - Les stationnements anarchiques ; - La proximité des débits de boissons avec les lieux d'habitation source de tension ; - L'élevage en milieu urbain source de tensions sociales, - Insuffisance de logement de qualité ; - Zones d'habitation spontanées (le long du mur de l'aéroport, cimetière de TOYIBIN et au rond-point de KOSSODO) ; - Accès limité au logement dû au cout élevé ; - Absence de contrat de bail.
Infrastructures	- Insuffisance de caniveaux ; - Insuffisance, étroitesse et dégradation de la voirie ; - Insuffisance de drains ; - Dégradation des deux principaux canaux d'évacuation des eaux - Insuffisance de forages ; - Insuffisance de signalisation routière ;

	- Faible couverture du réseau égout ; - Insuffisance en infrastructures sanitaire, sportive et éducative (secondaire) ; - Insuffisance de centre de loisirs et de structures de réinsertion sociale ; - Transformation du cimetière de TOYIBIN en dépotoir ; - Absence d'aires de stationnements et de parkings ; - Insuffisance d'éclairage public dans certains quartiers ; - Faible fréquentation des centres d'écoutes et de bibliothèques ; - Problème d'équipement de certaines structures dédiées à la jeunesse ;
Gouvernances	- Retard de réception officielle de certaines infrastructures ; - Un problème de dévolution ; - Un problème de découpage (le commissariat situé dans un autre arrondissement) ; - Insuffisance d'infrastructures administratives ; - Insuffisance de sensibilisation des jeunes sur l'usage et l'occupation des équipements et des infrastructures ; - Manque d'autonomie financière et juridique des arrondissements (source de stagnation des projets) ; - Incivisme fiscale ; - Un problème de coordination des services publics.

3.2 Diagnostic participatif : volet PCAE

Domaines	Problèmes
Réchauffement climatique	- Hausse de la température ; - Hausse de la mortalité chez les personnes âgées ; - Hausse d'infection respiratoire très fréquente chez les enfants (période de fraîcheur/période de forte chaleur) ; - Impact négative sur les rendements scolaire ; - Hausse des délestages due à la forte demande ; - o Dégradation des appareils électriques ; - o Une consommation accrue en énergie ; - o Des incendies dus aux courts-circuits électriques.
Les précipitations	- Des inondations (destruction des habitats spontanés, à KALGODIN, le long du canal) ; - Impact sur les activités administratives ; - La dégradation de la voirie ; - Difficulté d'accès à certains services et des marchés.
Les vents forts	- Le déracinement des arbres ; - Le décoiffage des toitures ; - Le soulèvement des vents de sables ; - Accidents de circulation ; - Hausse d'infection respiratoire due à la poussière ; - Destruction des installations électriques.

Solutions d'adaptation

❖ Perturbation des températures

- Les gens dorment au dehors des concessions ;
- La sensibilisation sur les bonnes pratiques (boire beaucoup d'eau, éviter les d'exposé au soleil et le port de certains tenu vestimentaires) ;
- Utilisation de matériaux de construction adaptés ;
- Choisir les bonnes orientations des ouvertures des habitats en fonction de la circulation de l'air ;
- Recourt à d'autre sources d'énergies renouvelable (solaire) ;
- Une affluence vers les espaces verts.

❖ **La pluviométrie**

- Le renforcement des habitats (fondations, constructions en durs, toitures) ;
- Le curage des caniveaux.
- Les vents violents
- L'émondage et l'élagage des arbres ;
- Une sensibilisation ;
- La réduction de la mobilité.

Mesures d'atténuation

- Plantation des arbres ;
- Proscrire l'utilisation des engrais chimique ;
- L'utilisation de certaines pratiques et technique agricoles ;
- Le reboisement ;
- La valorisation des espaces verts ;
- La création de bouquets dans les structures publiques (écoles, centre de santé) ;
- Procéder au reboisement des jardins ;
- Procéder à la modernisation des ouvrages d'assainissement ;
- La sensibilisation sur l'utilisation de matériaux et équipements de construction adaptés.

L'INTERCOMMUNALITE

Q1: Changement de mentalité pour gérer les transitions énergétiques et écologiques

- Promouvoir une conservation de la biodiversité dans le cadre de l'intercommunalité du grand Ouaga ;
- Promouvoir l'implication les leaders coutumiers et religieux dans la sensibilisation ;
- Faire la promotion de l'éducation environnementale.

Q2: Produire et valoriser les ressources naturelles endogènes

- Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelable ;
- Promouvoir la transition écologique.

Q3: Changement de mode de vie et de comportement liés au déplacement, habitation, consommation et aménagement

- Promouvoir la création de centre de traitement des déchets intercommunal ;
- Promouvoir l'utilisation de moyen de transport en commun (tramway) ;
- Encourager la modernisation du réseau routier intercommunal ;
- Promouvoir des cadres de concertation pour une spécialisation des zones.

PRIORISATION DES DEFIS

1. **Assurer une gestion intégrée et durable des déchets et des eaux usées ;**
2. **Lutter contre la criminalité urbaine et dépravation des mœurs ;**
3. **Améliorer la gouvernance à travers la relecture de loi 55 portant code générale des collectivités territoriales ;**
4. **Doter l'arrondissement 5 d'infrastructure routières durable assurant une mobilité fluide ;**
5. **Doter l'arrondissement 5 d'infrastructures socio-économique durable.**

LA VISION

“A l’horizon 2050, l’arrondissement 5 est un espace écologique, paisible, sécurisé et doté d’infrastructures socio-économiques durable, dans une gouvernance vertueuse”

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de **l'Arrondissement 5** a fait l'état des problèmes de ce territoire relatif à la vision du CDS et du PCAE, point de départ de l'élaboration de la stratégie pour la réalisation des objectifs de développement de l'intercommunalité du Grand Ouaga.